

#4 - SEPTEMBRE 2022

SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER

ACTUS

360°



Rentrée 2022

Retour studieux
après un été festif

Contacts utiles

SAMU	15 ou 112
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts	03 88 80 40 40
Pharmacie	03 88 80 40 24
Mairie	03 88 80 40 42
Médiathèque	03 88 80 60 63
La Saline	03 88 80 47 25
Ecole maternelle	03 88 80 48 30
Ecole élémentaire	03 88 07 29 42
Collège de l'Outre-Forêt	03 88 80 43 72
Périscolaire	03 88 07 29 40
RAM	03 88 07 29 41
La Poste	36 31
Comcom de l'Outre-Forêt	03 88 05 61 10
Déchetterie	03 88 80 66 54
Syndicat des eaux	03 88 80 41 26
SNCF urgences	3117 exclusivement dédié aux urgences et non à l'état de fonctionnement de la SNCF

CALENDRIER DE COLLECTE DES POUBELLES

SEPTEMBRE	7	9	14	21	23	28
OCTOBRE	5	7	12	19	21	26
NOVEMBRE	3	5	9	16	18	23 30

Ordures ménagères
Collecte sélective

#4 Actu'Sh 360°



Restez connectés avec
notre
application mobile

Téléchargeable sur Google Play et l'App Store



Suivez notre page
Facebook !
Ville de Soultz-sous-Forêts/Hohwiller

Prochaine parution novembre 2022

Vous pouvez soumettre vos informations à
communication@la-saline.fr avant le 1^{er} octobre
2022, elles seront étudiées par la commission
communication.

Directeur de publication Christophe Schimpf, maire

Crédits photos Ville de Soultz-sous-Forêts
Sébastien Frank - Lumières d'Alsace du nord
Katerina Photographie, Guillaume Scheib
et Stéphane Philipps

Impression Modern Graphic

La version numérique du magazine est disponible sur
le site internet de la ville
www.soultzsousforets.fr



Le mot du maire

Chères habitantes, chers habitants,



Cette nouvelle édition du bulletin municipal fait suite au feuillet de l'été et accompagnera la rentrée de septembre.

Ce bel été devait rimer avec vacances, insouciance ou encore détente. Cela a certainement dû être le cas pour un certain nombre d'entre nous, et c'est tant mieux, mais le contexte général génère de l'incertitude et incite à la prudence. Les sujets d'inquiétudes ne manquent pas : persistance de la covid-19, inflation, sécheresse et restriction d'eau, crise de l'énergie, guerre aux portes de l'Europe et ses conséquences sur notre quotidien...

Malgré cet environnement délicat, les activités quotidiennes et la vie tout simplement ont heureusement petit à petit repris leur place. Les nombreuses manifestations de ces derniers mois, avec souvent un nombre record de visiteurs, ont favorablement marqué un certain retour à la normale. Les festivités du 13 juillet au parc du Bruehl ont bénéficié d'une affluence qui est arrivée à un niveau rarement atteint. L'anniversaire de notre doyenne, devenue centenaire, fut un événement particulier et joyeux au courant de ce mois d'août. L'accueil d'une famille ukrainienne s'inscrit également dans l'élan de solidarité en faveur de ce peuple malmené sur son territoire. Ces nouveaux habitants se sentiront en sécurité dans notre commune et pourront découvrir plus sereinement leur nouveau cadre de vie.

La municipalité poursuit ses actions s'appuyant sur une vision à court, moyen et long terme : économie d'énergie, optimisation du cadre de vie et évolution progressive de notre commune vers une ville culturelle et sportive. Ce dernier semestre de l'année verra divers projets se poursuivre et d'autres démarrer :

La première étape du passage à l'éclairage LED est pratiquement finalisée et permettra une nette diminution de la consommation d'électricité.

La rue des Échevins va entamer sa mue dès la deuxième quinzaine de septembre. La voirie, tout comme l'éclairage public seront complètement remis à neuf. Cette rue retrouvera son esprit de l'époque qui faisait le lien entre le château et le bourg tout en s'inscrivant dans les normes d'aujourd'hui. Les nouveaux lotissements de la rue Meissacker sont dans leur phase de finalisation.

Les zones de grands rassemblements seront bientôt surveillées par des caméras de vidéo surveillance afin de maintenir la quiétude des lieux.

La redynamisation du centre-ville entrera progressivement dans une phase active avec une première étape qui s'orientera vers la mise en place de lieux de rencontre et de convivialité éphémères et évolutifs.

Après le passage de la kirwe, la fin des vacances et de l'été se profilent déjà à l'horizon. Cette période qui débute nous offre un nouveau cycle où de nombreux événements s'enchaîneront dans les prochaines semaines : rentrée des classes, forum des associations, anniversaire du marché hebdomadaire, ouverture de la prochaine saison culturelle, etc. Et Noël, avec toute sa magie et une superbe programmation pointe le bout de son nez. La commune est heureuse de pouvoir vous offrir un panel très large d'activités contribuant chacune à leur manière à l'attractivité de notre ville.

Je vous laisse découvrir cette nouvelle version de l'Actu'Sh 360° et vous souhaite à toutes et à tous une agréable reprise.

Christophe SCHIMPF, Maire de SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Sommaire

4 | Événements des derniers mois

9 | Brèves de la ville

10 | Budget communal 2022

12 | Urbanisme et travaux

16 | Vie économique

21 | Actualités culturelles

22 | Portrait d'une infrastructure

24 | Du côté des associations

26 | Citoyenneté et environnement

27 | Lauréats du fleurissement

28 | Calendrier des manifestations

29 | Journée citoyenne

31 | Expression des élus

LES ÉVÉNEMENTS des derniers mois

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Le samedi 26 mars 2022 avait lieu la cérémonie de citoyenneté en salle du conseil de Soultz-sous-Forêts. Elle permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune pour lui remettre sa carte d'électeur, en le sensibilisant aux droits et devoirs du citoyen. Cela concernait tous les citoyens de notre commune nés entre mars 2003 et début mars 2004. Parmi les 29 jeunes citoyens invités, 9 se sont présentés à la mairie. Après l'accueil par le Maire, entouré d'élus du conseil municipal, il a été rappelé les droits et les devoirs des personnes fraîchement majeures. Le moment fort de cette cérémonie fut bien sûr la remise du livret du citoyen et la carte électorale. Tous les jeunes présents se sont montrés conscients de leur nouveau statut et des enjeux futurs qui se présentent à eux. Les élections présidentielles et législatives les ont directement jetés dans le grand bain du devoir citoyen.

FÊTE DES AÎNÉS

Il aura fallu attendre 2 ans pour pouvoir réorganiser une nouvelle édition de la fête de nos aînés. Les retrouvailles n'en auront été que plus belles !

Pour une première après Covid, les originalités n'ont pas manqué. Habituellement en janvier, cette fête a été décalée vers les beaux jours. Et c'est en ce 8 mai ensoleillé que nos aînés de Hohwiller et Soultz-sous-Forêts se sont retrouvés à La Saline. Le traditionnel pot-au-feu a laissé place à un menu un peu différent qui a visiblement ravi les convives.

C'est bien sûr l'ensemble du Conseil Municipal qui a assuré le service pour répondre au mieux aux attentes des différents convives.

Le Maire, le conseiller d'Alsace et Monsieur le Député ont pris la parole avant le repas pour transmettre les informations communales, territoriales et nationales. Et après quelques questions et échanges, le repas a été servi.

L'ambiance était conviviale, festive, printanière. Danse au son des instruments de Bruno, chants traditionnels et nombreuses discussions ont animé cette belle après-midi. De pouvoir rentrer chez soi alors qu'il fait encore jour a été très apprécié. A tel point qu'une réflexion est menée sur la reconduction d'une date approchant les beaux jours pour la prochaine édition.



INAUGURATION DE L'ESPACE SPORTIF DU REBMATT

Une belle après-midi de début avril, certes un peu fraîche pour la saison, mais qui n'a pas dissuadé les invités de se rendre à cette cérémonie d'inauguration. En effet, nombreuses ont été les personnalités qui ont répondu à l'invitation pour la coupure officielle du ruban devant le nouvel espace sportif, rue des vignes. Les élus du secteur ainsi que les président(e)s d'associations étaient présents en grand nombre. Le sport occupe une place importante dans la vie des français. A tel point que le sport est devenu d'utilité publique et sa pratique est très souvent associée aux politiques de santé et d'éducation. Mais le sport est aussi devenu d'utilité sociale et il est utilisé comme un outil de cohésion, d'intégration et d'insertion. Il a donc besoin, pour remplir efficacement ses missions, de lieux de pratique adaptés.

C'est dans cet esprit que la commune de Soultz-sous-Forêts s'est inscrite dans une démarche du développement du sport via la réalisation de nouveaux équipements sportifs ; avec une volonté affichée de faire évoluer l'image de notre ville « culturelle » vers celle d'une ville « culturelle et sportive ».



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

A un horaire avancé par rapport aux années précédentes, la cérémonie du 8 mai 1945 au monument aux morts de Soultz-sous-Forêts revêtait un caractère bien particulier. De nombreux élus étaient présents pour assister à ce devoir de mémoire qui a pris une dimension plus solennelle encore avec la guerre aux portes de l'Europe.

Le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants a rappelé que « Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon ». Le discours du maire, après un rappel historique et un hommage au résistant alsacien Marcel Weinum, a été conclu par un message d'espoir dans cet environnement géopolitique instable : « L'histoire ne peut recommencer ».



UNE TRADITION TYPIQUE QUI SE PERPÉTUE : LE «PFINGSTEDRECK».

A Hohwiller, les jeunes ont à cœur de perpétuer une tradition typique de Pentecôte : le « Pfingstreck ». Les enfants vont de maison en maison pour y chanter une rengaine alsacienne transmise de génération en génération pour récolter un petit don en retour.

OLYMPIADES 2022

C'est sous un soleil de mai appréciable que se sont déroulées les olympiades des écoles. Les enfants ont réalisé les différentes épreuves avec beaucoup d'entrain et ont pu profiter pleinement du nouvel espace sportif du Rebmatt.



OUVERTURE DE JARDIN À HOHWILLER

En ce dimanche ensoleillé du 12 juin, Ruth Fischer avait ouvert au public son jardin fleuri à Hohwiller. Une ambiance calme et épanouissante règne dans ce havre de paix. Il s'étend sur un très vaste espace qui s'étire sur une centaine de mètres derrière la maison. De nombreux objets de décoration s'ajoutent aux fleurs et arbustes, issus de la créativité et des souvenirs du couple.

15 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque, lieu de culture, de vie et de divertissement, est conçue pour tous les habitants de la ville et des villages environnants. Au vu de la richesse et de la diversité des documents, supports et animations proposés, accompagnés par 2 personnels professionnels dédiés, ce haut lieu de la culture est le leader des 11 points de lecture que compte notre territoire. Construite en lieu et place de la maison du docteur Deutsch il y a maintenant 15 ans, c'est un anniversaire qui se fête ! Pour cette journée exceptionnelle un programme très complet a été proposé aux nombreux visiteurs.

L'atelier aquarelle proposé par Monsieur Peultier a très vite attiré un public complet. Le spectacle musical mêlant peinture et ombres chinoises a rassemblé une belle assistance. Les discours du Maire et des invités ont souligné l'importance de la place de la Médiathèque dans le paysage culturel du territoire. Une belle évolution en 15 ans qui est encore amenée à se poursuivre au gré des nouvelles technologies.

A la suite des prises de paroles, un autre événement a marqué la journée : le dévoilement de la mascotte et surtout de son nom. Ce sera donc... Noisette pour l'écureuil qui sera l'animal fétiche de la médiathèque. La matinée s'est conclue par un apéro concert animé par l'école de musique de Soultz-sous-Forêts sous la houlette de Renaud Schmitz.



FÊTE DE LA MUSIQUE

En ce 21 juin ensoleillé, les différents artistes locaux et amateurs de musique ont investi la place du général De Gaulle. Le club de badminton avait mis le bleu de chauffe et mobilisé tous ses membres pour sustenter les centaines de mélomanes présents devant la scène. Un très joli programme avait été concocté et différents artistes se sont succédés :

L'école de musique de Soultz-sous-Forêts, Jean Pierre Musser, Laëtitia Schell, Eric Gasparini et l'ensemble Vocallys. La soirée s'est terminée dans la douceur de la nuit...



LES APÉRO-CONCERTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

C'est un cycle musical qui a trouvé toute sa place dans l'animation d'un dimanche matin par mois sous le kiosque. La météo a souvent été favorable, ainsi tous les ingrédients étaient réunis pour passer un bon moment avec les jeunes de l'école de musique.

Plus d'une cinquantaine de spectateurs en moyenne ont assisté et encouragé les belles prestations des élèves de l'EMS sous la houlette de leur chef d'orchestre Renaud Schmitz. Près d'une heure d'enchaînements de morceaux travaillés et maîtrisés qui ont ravi tous les auditeurs présents.



LES ÉVÉNEMENTS des derniers mois

CONCERT DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Ce dernier samedi soir du mois de juin marquait la fin de l'année pour nos jeunes musiciens de l'école de musique. Sous l'œil concentré de leurs professeurs et le regard bienveillant de leurs proches, les élèves ont réalisé de très belles performances ! L'EMSF a la chance d'accueillir beaucoup de jeunes artistes de talent. De très bon augure pour l'orchestre de jeunes qui accompagne toutes les manifestations officielles de la commune.



L'ÉCOLE MATERNELLE EN FÊTE

La fin de l'année scolaire permet de conclure une année studieuse et mettre en valeur les apprentissages des élèves. Et c'est autour d'un spectacle superbement mis en scène que les élèves ont pu démontrer toutes leurs aptitudes artistiques.

L'école maternelle a offert aux nombreux spectateurs de La Saline, une représentation toute en musique, en couleurs et en mouvement autour de la thématique de la mer. Dans un décor finement préparé par les enfants, chaque classe a pu présenter sa version d'une ambiance marine originale.



EN ROUTE POUR L'EUROPE RAID

L'association Elsass Rallye Raid, de Soultz-sous-Forêts, a enfin pu participer à ce raid humanitaire reporté 2 années consécutives. Les trois aventuriers soultzois, Annlyse Noguét et les deux frères Maxime et Arthur Cuny, étaient impatients de parcourir les 10 000 kms du parcours à bord de la 205 rouge. Ce raid a une double vocation : culturelle, via la découverte de 20 pays, une dizaine de capitales, 100 monuments inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et humanitaire, puisque chaque équipage a pour mission d'acheminer 70 kg de fournitures au profit du peuple ukrainien touché par la guerre. Ils ont quitté l'Alsace le 28 juillet 2022 à 19h de la place de la Saline à Soultz-sous-Forêts après un dernier moment convivial avec tous les partenaires qui ont permis la réalisation de ce projet. L'équipage s'est élancé le 30 juillet 2022 pour le grand départ donné au Musée Peugeot de Sochaux. Ce sont au total 280 équipages, tous au volant d'une 205 décorée, qui ont participé au raid. Chaque jour, leur voyage a pu être suivi sur la page Facebook Elsass Rallye Raid qui permet aujourd'hui de revivre chaque étape.



VÉHICULES DE FRANCHISSEMENT CEFA SUR LES CHAMPS ÉLYSÉES

Pour ce 14 juillet 2022, les véhicules fabriqués par CEFA (entreprise de notre commune spécialisée dans le franchissement) ont fait partie du défilé motorisé sur les Champs-Élysées. Les militaires du 19^e régiment du « Génie de Besançon » ont parcouru l'avenue parisienne avec deux engins de franchissement de l'avant (EFA) et une vedette de pontage fabriqués par la PME familiale.



KIRWE 2022

L'édition 2022 de notre traditionnelle Kirwe s'est installée comme de coutume sur la Place du Général De Gaulle en ce dernier week-end d'août. Le démarrage un peu timide du vendredi soir s'est progressivement mué en une belle fête de fin d'été où petits et grands ont pu profiter des différents stands, manèges, attractions et restauration.



REMUE MÉNAGE

Le 10 juillet dernier, un nouveau moment d'agitation a pris place à Soultz-sous-Forêts. Remue-Ménage était né : une journée estivale dédiée aux arts de la rue.

Pour la première édition de cet événement clôturé en beauté de la saison culturelle, le parvis de La Saline et la place du Général de Gaulle ont accueilli un florilège de propositions artistiques aussi riches que variées. Entre musique, acrobatie, humour et poésie, les familles et autres visiteurs ont pu vivre un événement qui a fait du bruit et qui a marqué les esprits.

Entre 10h et 18h, six compagnies se sont succédées offrant tour à tour joie, émerveillement, rire, et frissons pour le plus grand plaisir des spectateurs venus en nombre.

Les jeux en bois, le kiosque des histoires tenue par la Médiathèque et l'atelier Power Flower ont participé à cette belle dynamique permettant une animation en continue. Animation qui a été complétée par la présence de 8 foodtrucks proposant des produits et gourmandises aux saveurs variées. Le tout complété par un espace rafraîchissement tenu par l'association Assaline.



Fort du succès de cette manifestation, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en juillet 2023 pour une nouvelle édition qui promet de vous en mettre plein la vue ! Restez connecté et retrouvez toutes les informations de programmation au printemps, sur le site de La Saline www.la-saline.fr et sa page Facebook.



LES ÉVÉNEMENTS des derniers mois FÊTE NATIONALE 13 JUILLET 2022

Les 2 dernières années furent bien particulières avec des contraintes nombreuses pour chacune et chacun d'entre nous. Ainsi, les 2 dernières cérémonies s'étaient limitées à une partie officielle. Cette année 2022 a marqué le retour à une configuration plus « classique ». Les manifestations en l'honneur de notre fête nationale ont pu se tenir avec une partie officielle sous le Forum suivie d'une partie festive dans le parc du Bruehl.

La cérémonie officielle a rassemblé public, pompiers, militaires, gendarmes et élus dans un cadre parfaitement orchestré. Un hommage a également été rendu à une gendarme de Soultz-sous-Forêts ainsi qu'à sa fille tragiquement disparues dans un accident de la route début juillet.

Après la revue des troupes et la remise de distinctions aux pompiers, le maire a prononcé le traditionnel discours de la fête nationale en mettant l'accent sur cette notion de liberté que nous devons toujours défendre.

En défilé, l'ensemble du dispositif s'est dirigé vers le parc du Bruehl où une foule des grands jours s'était rassemblée. Spectacle de Pointes des Pieds, animation musicale, marche aux flambeaux et feu d'artifice se sont succédés dans une ambiance des grands soirs. Les associations organisatrices (le VCNA et les quilleurs de la Boule d'or) ont eu fort à faire pour combler les très nombreux convives.



DÉCORATION DES SAPEURS-POMPIERS

Deux sapeurs-pompiers ont été décorés : l'adjudant Sébastien Georg (médaillon d'argent, 20 ans de service) ; le 1^{re} classe Guillaume Rohr (médaillon de bronze, dix ans de service).

D'autres ont été promus : Sébastien Gentes, de sergent-chef à adjudant ; Maxime Hoffmann, de caporal-chef à sergent ; Ludovic Ball, de caporal à caporal-chef ; Victor Fritsch, de sapeur à caporal.

L'insigne du corps départemental pour la fin de la période probatoire a été remis à Alexis Antoine et Lola Guiho, 1^{re} classe.

Une lettre de félicitations pour leur mobilisation lors de l'attentat de Strasbourg du 11 décembre 2018 a été adressée à l'adjudant-chef Thomas Wagner, à l'adjudant Sébastien Gentes et à l'adjudant Sébastien Georg.



Merci à tous les participants pour cet agréable moment.



Guillaume Scheib

BREVES de la ville

Une commission écologie et environnement sera prochainement créée, tout habitant de la ville peut y prendre part. Merci de bien vouloir signifier votre intérêt à la Mairie : par mail mairie@soultzsousforets.com ou par téléphone au 03 88 80 40 42 avant le 15 septembre.



Une naissance, un arbre

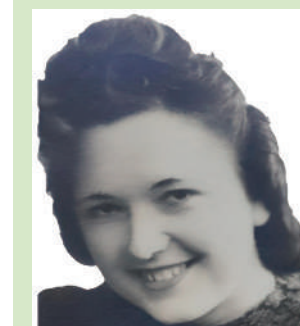
La commune a signé la charte de partenariat avec L'Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt le 14/6. Une Naissance, un Arbre, propose aux parents de planter un arbre pour la naissance de leur enfant. A Soultz-sous-Forêts, la commune offrira un arbre à tous les parents qui ont la possibilité et souhaitent planter un arbre chez eux suite à une naissance.

Une plaque pour l'école maternelle

La kermesse de l'école maternelle du 1/7 a permis de célébrer la fin de l'année scolaire. Ce jour-là était tout indiqué pour dévoiler la nouvelle plaque apposée à l'entrée de l'école. Cette année a été marquée par la labellisation « École Maternelle Élysée » valorisant les écoles maternelles qui assurent un enseignement de l'allemand renforcé.



Une centenaire dans la commune



Le 1/8, Mina Spielmann née Schlub a fêté son 100^e anniversaire. L'heureuse centenaire - authentique Soultzoise puisque née à Soultz-sous-Forêts dans la « Hundsgass » - a réuni toute la famille autour d'une bonne table. Quelques jours plus tard, le maire, accompagné de deux adjoints, est venu souhaiter un joyeux anniversaire à notre doyenne et remettre un cadeau à cette épicurienne reconnue.

Accueil d'une famille ukrainienne

La fondation Caritas avait indiqué qu'il y aurait la possibilité d'un accueil de réfugiés ukrainiens dans notre commune. Ainsi, une famille ukrainienne composée de deux couples avec chacun un enfant a été accueillie le 12/8 dans la maison de l'Abbé Fischer pour une durée prévue de 18 mois.

Ferme ouverte

Les jeunes agriculteurs ont organisé une ferme ouverte à la ferme Engel de Hohwiller le 13 et 14 août. Une fréquentation au-delà des espérances des organisateurs ont fait de cette opération une très belle réussite. L'open air du samedi soir a fait le plein, les concours de labour et les expositions d'engins agricoles ont comblé les visiteurs.

Crocultu'r

Le groupe Crocultur' qui rassemble les personnes isolées, a pu reprendre ses activités depuis septembre 2021. Il se réunit tous les mois et effectue des activités à la médiathèque, à La Saline, à La Nef. En juin, une sortie à la Maison rurale était prévue.



Collecte de fruits et légumes

Le CCAS organise deux collectes de fruits et légumes distribués aux personnes en difficultés :

- le 1/9 devant le jardin solidaire et le 2/9 au marché
- le 6/10 au Club House du Bruehl et le 7/10 au marché

RENSEIGNEMENTS

Marguerite Wagner
03 69 06 73 83

Zone blanche à Hohwiller

Différents secteurs de Hohwiller ne sont pas ou peu reliés au réseau de téléphonie mobile. La commune a inscrit ces secteurs dans la prochaine vague d'études radio qui débute en octobre. La première étape consiste à des tests pour détecter le manque de couverture des 4 opérateurs. Si cela est confirmé, un sondage sera effectué auprès des habitants car cela nécessitera l'implantation d'une nouvelle antenne. Sans l'accord des riverains, aucune antenne ne sera mise en place.



BUDGET COMMUNAL

2022

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

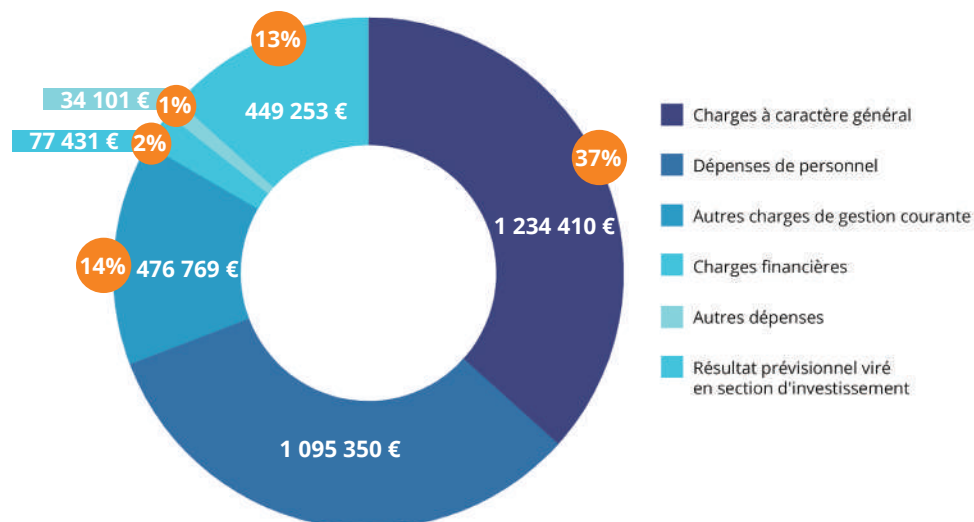
Le budget de fonctionnement est arrêté à la somme de **3 371 252€**

Après deux exercices budgétaires marqués par la crise sanitaire, nous devons désormais faire face à l'inflation du coût de l'énergie, dont l'impact sur nos dépenses a été estimé à 100 000€ supplémentaires. Hors inflation, nos charges sont stables dans l'ensemble.

S'agissant des recettes, si la croissance des bases d'imposition n'est pas à la hauteur de nos attentes, l'activité des services culturels et de la forêt communale se traduit par une hausse de 4,7% des produits de fonctionnement.

Ainsi, l'autofinancement brut prévisionnel est en hausse de **14,6%** par rapport à 2021.

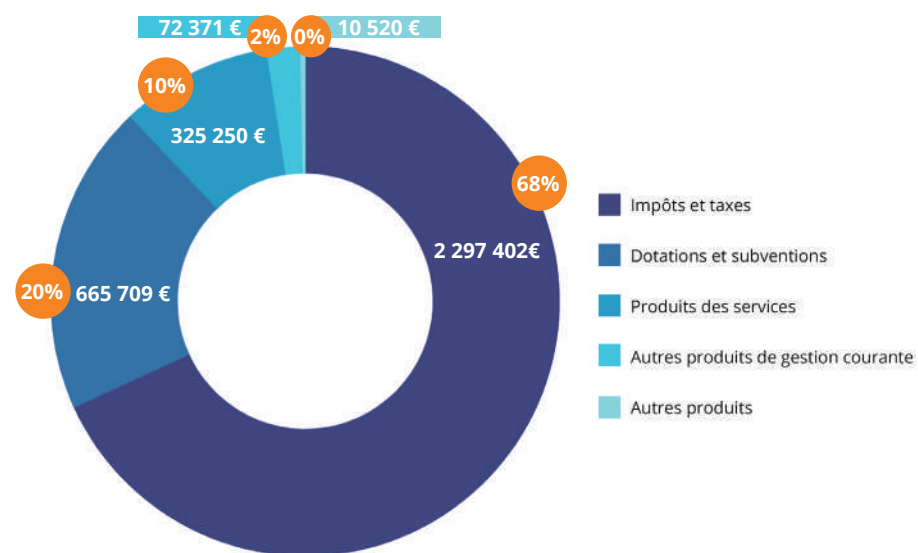
Dépenses réelles de fonctionnement



L'évolution des charges en bref...

- Augmentation du coût de l'énergie de 56%
- Retour à un fonctionnement « normal » des services culturels
- Stabilité des frais de personnel
- Diminution des contributions aux syndicats
- Réduction des charges d'intérêts de la dette

Recettes réelles de fonctionnement



Focus sur la fiscalité locale

Pour la 7^e année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ses taux d'impositions, qui restent ainsi légèrement inférieurs à la moyenne départementale pour notre strate démographique.

- Taxe foncière sur le bâti **25,89%**
- Taxe foncière sur le non bâti **49,2%**

BUDGET D'INVESTISSEMENT

- Rénovation éclairage public
- Travaux rue des échevins
- Divers travaux de voirie et signalisation

Voiries et réseaux
540 775€



- Etudes aménagement centre-ville
- Aménagement des itinéraires de randonnées et leurs abords

Aménagements urbains et environnement
58 000€



- Divers matériels écoles élémentaire et maternelle
- Vidéoprojecteurs interactifs

Ecoles
74 640€



- Volets électriques médiathèque
- Matériel sonorisation Saline
- Instruments école de musique

Culture
32 300€



Montant total
1 764 910€

Les dépenses sont financées par :

- 63%** d'autofinancement
- 16%** de subventions d'équipement
- 16%** de préfinancement
- 3%** de fonds de compensation de la TVA
- 2%** de taxe d'aménagement

- Travaux Maison des associations
- Terrain football synthétique
- Aménagement terrains pétanque et sandball

Sports et vie locale
276 834€



- Aménagement accueil mairie
- Remplacement véhicule utilitaire
- Création nouvelles cavurnes cimetière

Services généraux
72 657€



- Opérations immobilières, dont achat terrains à l'arrière de La Saline

Autres opérations
38 331€



- Remboursement de la dette
- Subventions d'équipement versées
- Déficit investissement 2021 reporté

Opérations financières
671 373€



URBANISME et travaux



ECOQUARTIER

L'écoquartier de Soultz-sous-Forêts devrait enfin entrer bientôt dans une phase plus concrète. Le lot de 4 terrains individuels a trouvé preneur en la société Sovia qui souhaite faire valoir son savoir-faire dans l'édification de 4 logements parfaitement intégrés dans l'environnement et répondant au cahier des charges de l'écoquartier. Cette configuration permettra une optimisation de l'occupation de l'espace et de structuration des bâtiments. Faisant suite à une manifestation d'intérêt et une proposition d'esquisses, une promesse unilatérale de vente est en cours de signature entre la commune et Sovia.

Pour le lot « collectif », la situation est plus complexe. L'opérateur Alsace Habitat n'est pas encore arrivé au bout de son plan de financement et la nécessité d'un dévoiement d'une canalisation d'assainissement sur le terrain concerné compliquent fortement la finalisation de ce projet sous cette forme.

NOUVEAUX LOTISSEMENTS

Le lotissement « les prés fleuris » a accueilli ses premiers résidents au printemps. La voirie définitive est en cours de finalisation pour rétrocession à la commune.

Le 2^e lotissement, au bout de la rue Meissacker, est entré dans sa phase d'achèvement des lots pour permettre la mise en vente des premiers terrains pour le mois de septembre 2022.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La première phase du passage d'une partie de l'éclairage public à la technologie led verra son aboutissement au cours du mois de septembre. Les grandes difficultés d'approvisionnement de matériel ont considérablement rallongé les délais. Une fois le premier secteur achevé, les lampadaires seront programmés individuellement pour réduire fortement l'intensité lumineuse au cours de la nuit. Il est prévu de passer à 30 % de la puissance à partir de 23h et jusqu'au petit matin. Des ajustements ponctuels pourront se faire pour optimiser les économies d'énergie tout en maintenant la sécurité des habitants.



RUE DES ÉCHEVINS

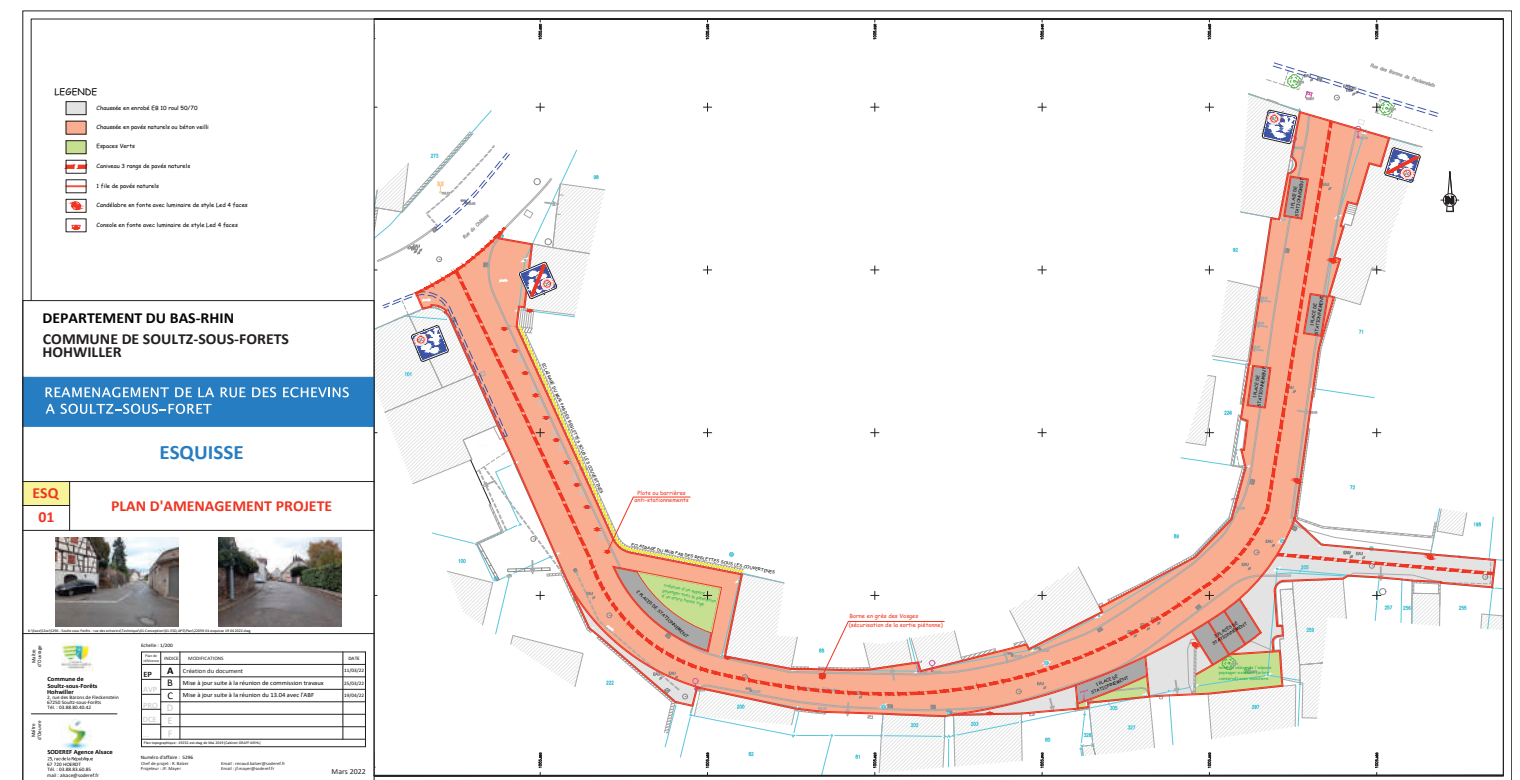
La phase concrète de la rénovation de la rue des échevins se mettra en place durant ce 2^e semestre 2022. L'objectif est de redonner à une des plus anciennes rues de la commune, qui reliait jadis le château au bourg, un esprit médiéval tout en restant intégré à son environnement d'aujourd'hui. Dans cette nouvelle version, ce lieu de rencontre multimodal devra permettre aux piétons, vélos et véhicules de circuler dans des conditions optimisées de sécurité.

Après le choix de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, une proposition d'esquisse du projet adaptée puis validée par l'architecte des bâtiments de France, une réunion publique avec les riverains a pu avoir lieu le 20 mai dernier. Les différentes orientations retenues pour les aménagements ont été présentées et des points de vigilance spécifiques ont pu être intégrés. De plus, un éclairage et un habillage particulier du mur de l'église permettra une mise en valeur particulière de ce patrimoine.

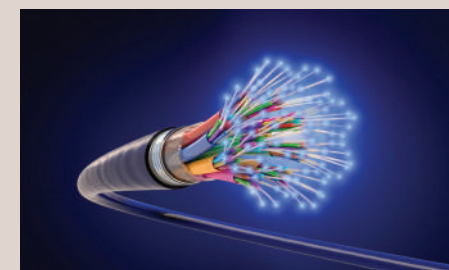
Comme indiqué sur l'esquisse, la plus grande partie de la rue des échevins sera pavée. Les places de parking, légèrement plus nombreuses qu'aujourd'hui et réparties différemment, seront en enrobé.

Lors du conseil municipal du 11 juillet 2022, le lot 01 « travaux de voirie » a été attribué à l'entreprise Pontiggia pour un montant de 279 408 € HT. Le lot 02 « travaux d'illumination et de réseaux secs » a été attribué à l'entreprise Fritz pour 51 225 € HT.

L'éclairage public, intégré dans la première phase du passage à la led, sera mis en place dès le mois de septembre. Le démarrage des travaux de voirie est prévu le 12 septembre 2022 avec un achèvement espéré pour fin novembre 2022.



CONNEXION À LA FIBRE



Selon les zones de la commune concernées, la connexion à la fibre se passe le plus souvent sans encombre. Néanmoins, chez certains concitoyens des difficultés de différents ordres semblent se présenter. Si vous rencontrez une problématique liée à la fibre en lien avec le domaine public, veuillez contacter la mairie.

URBANISME et travaux

TROTTOIRS RUE DU DOCTEUR DEUTSCH

Les travaux concernant la réfection du trottoir rue du Docteur Deutsch (partie gauche de la Médiathèque en direction de Schoenenbourg) ont été réceptionnés sans réserve le 27 mai dernier. L'élargissement le long du Froeschwillerbach sécurise d'autant mieux les piétons. Les dimensions du trottoir en sortie de ville ont permis la mise en place de quelques parkings tout en préservant une largeur réglementaire pour les piétons. Le trottoir d'en face verra sa réfection réalisée après les travaux qui sont prévus prochainement devant l'EHPAD du Soulterland.



RUE MUNTZ

La réunion avec les riverains et les élus de la commune de Retschwiller a débouché sur la mise en place d'un ralentisseur en forme de légère cuvette. Il permettra ainsi de réguler la vitesse sur ce tronçon en entrée de commune, tout en facilitant l'écoulement de l'eau.



RÉNOVATION DES TERRAINS DE PÉTANQUE



TERRAINS DE JEU ENSABLÉ



CLUB-HOUSE DU FOOTBALL

Le club-house du football est actuellement une vraie passoire énergétique. Après consultation et validation du projet de remplacement des portes et fenêtres par l'architecte des bâtiments de France, le FCSK prendra entièrement à sa charge cette rénovation prévue au cours de cet automne.

MARQUAGES AU SOL ET PANNEAUX

Une campagne de rafraîchissement des marquages au sol de la commune a été lancée cette année. Pour cette première étape, priorité a été donnée aux passages piétons et panneaux qui étaient les plus mal au point. Les autres marquages seront renouvelés au fur et à mesure, selon leur degré de dégradation..



RÉFECTIONS DE VOIRIES

Un certain nombre de nids de poules et de dégradations de chaussée ont pu être constatés. Des réfections ont été effectuées tant sur les voies communales que sur les voies départementales.

INSTALLATION DES NOUVEAUX VPI

Après de longs mois d'attente, les nouveaux VPI (Vidéo Projecteurs Interactifs) sont enfin arrivés ! Leur installation dans les différentes salles de classe de l'école élémentaire a eu lieu au cours de l'été. Ceci permettra une rentrée et une année scolaire sereines pour les élèves et les enseignants qui pourront désormais profiter d'un matériel performant et fonctionnel.



ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

Suite à la réunion de cadrage réglementaire qui s'est tenue en juin 2021, il a été convenu que la mise en œuvre du projet de lutte contre les inondations à Hohwiller nécessiterait l'élaboration d'un dossier d'autorisation environnementale ainsi que la réalisation d'investigations environnementales. Le SDEA a missionné le bureau d'étude ECOSOP afin d'effectuer ces investigations ainsi que la réalisation du dossier réglementaire.

Les périodes d'investigation s'étendent entre mars et fin août 2022 pour aboutir à la rédaction du dossier « Loi sur l'eau » pour fin décembre 2022.

La durée d'instruction d'un dossier d'autorisation se situe entre 9 et 12 mois, l'arrêté préfectoral pour la réalisation des travaux ne pourra être obtenu avant fin 2023.

Suite aux études géotechniques, il a été mis en évidence une forte teneur en eau des sols et donc la nécessité de réaliser les travaux en période estivale et d'un traitement à la chaux en complément. Il sera donc indispensable de prévoir la réalisation des travaux sur une période estivale, soit pas avant l'été 2024...

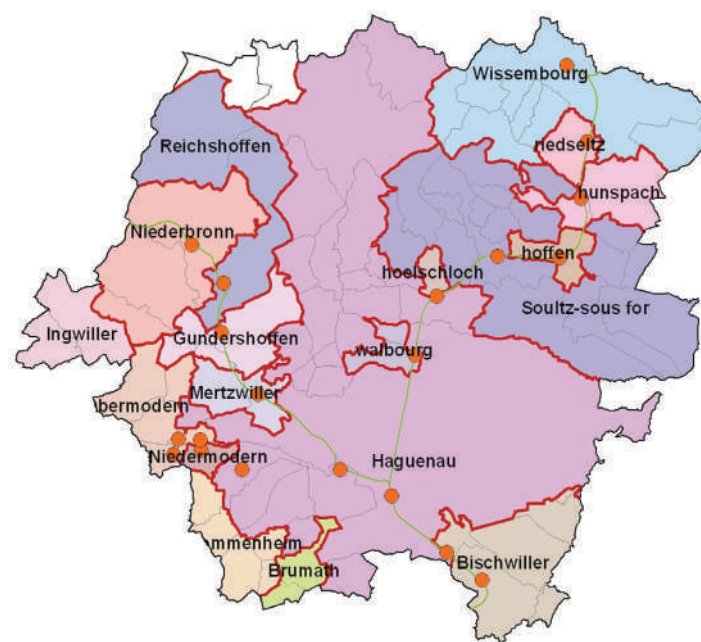


LA GARE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS, ACTEUR INCONTOURNABLE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE ET DU TERRITOIRE

La gare de Soultz-sous-Forêts est un acteur incontournable de l'attractivité de la commune et du territoire. Depuis l'accueil de son premier train, le 25 août 1855, elle vit au rythme des soubresauts de la vie économique et sociale. Les trente glorieuses vont la plonger dans une période de vaches maigres : arrachage de la deuxième voie au début des années 60, suppression, temporaire, des trains du dimanche en 1979, menace de fermeture totale en 1993 ! Aujourd'hui c'est la transition écologique qui est à l'ordre du jour et le transport par rail revient au cœur de l'aménagement du territoire. Sur la ligne Haguenau-Wissembourg, le service a retrouvé une forte vitalité, et il va encore se densifier, porté par une intense interconnexion transfrontalière. Les gares vont connaître une profonde mutation, et les plus structurantes vont devenir de véritables pôles d'attractivité. La gare de Soultz-sous-Forêts doit être au rendez-vous !

LE CONTEXTE EN ALSACE DU NORD

- 1. La gare de Soultz-sous-Forêts est, avec celle de Wissembourg, la gare la plus importante au nord de Haguenau



Le réseau TER du Bas-Rhin compte 71 gares, dont une vingtaine au nord de Haguenau.

Wissembourg, avec 194.074 voyageurs en 2018, et Soultz-sous-Forêts, avec 183.462 voyageurs cette même année, sont les deux unités les plus importantes du secteur.

Elles se situent dans un environnement d'habitat dense à très dense, et elles rayonnent sur des bassins de rabattement particulièrement importants. Celui de la gare de Soultz-sous-Forêts est le plus vaste après celui de Haguenau.

ADEUS

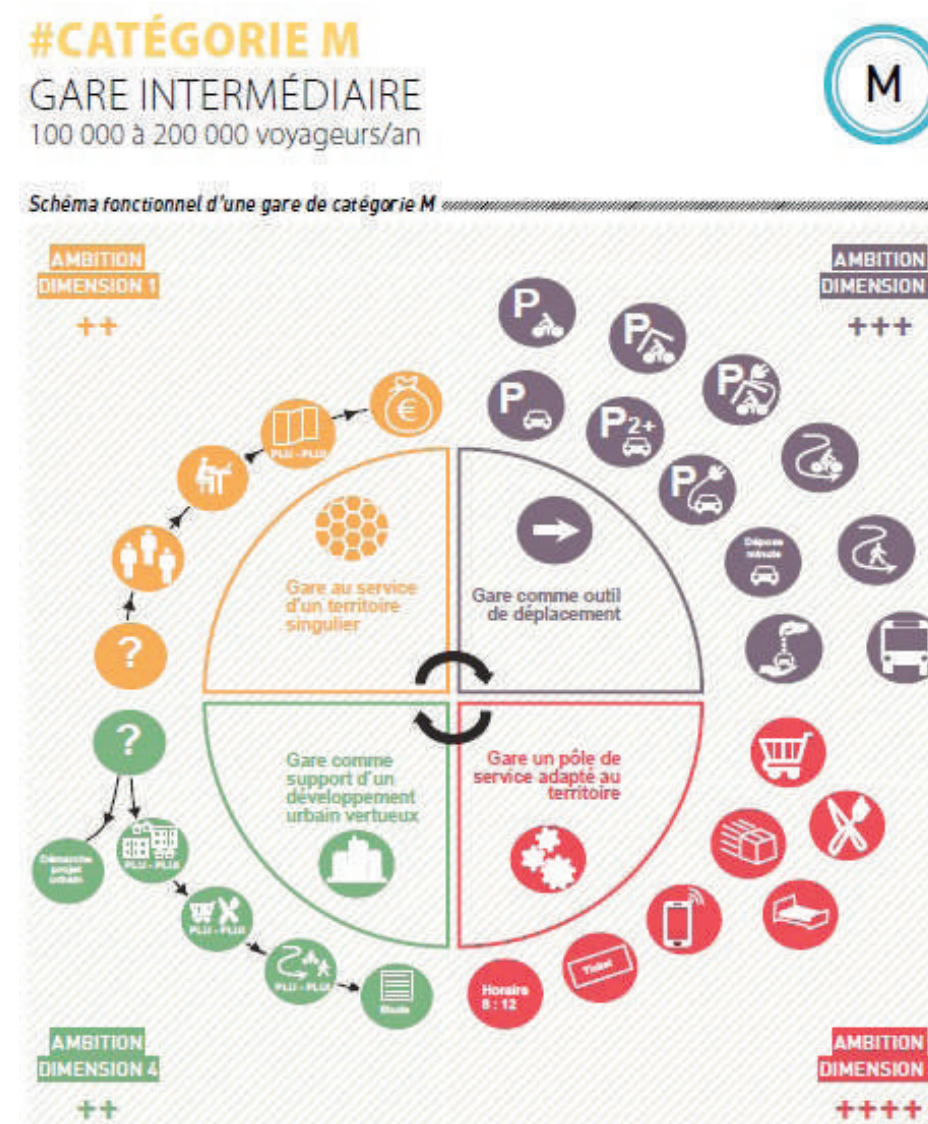
- 2. Face aux nouveaux enjeux de mobilité la Région Grand Est a précisé sa vision concernant l'évolution de l'aménagement des gares

La Région Grand Est a d'abord procédé à une classification de ses 350 gares et haltes qui sont en service dans ses départements.

Les points d'arrêts ont été répartis dans 5 grandes catégories, allant de la gare d'intérêt local (ex : Hoffen, Surbourg, Hunspach, Riedseltz) à la gare à forte attractivité (ex : Haguenau) en passant par la gare P+R (ex : Walbourg) ou la gare intermédiaire (ex : Soultz-sous-Forêts, Wissembourg).

A noter qu'avec une fréquentation qui frôle les 200.000 passagers, les gares de Wissembourg et de Soultz-sous-Forêts, se situent dans le haut de la fourchette des gares intermédiaires.

Le projet de développement de la gare de Soultz-sous-Forêts s'appuie, globalement, sur l'infrastructure recommandée par la Région pour une gare intermédiaire, schématisée comme suit :



COMMENT APPLIQUER CES RECOMMANDATIONS POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA GARE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS ?

- 1. La gare de Soultz-sous-Forêts, un outil indispensable au service du territoire, et dont il faudra encore renforcer la facilité d'accès

Un outil indispensable au service du territoire...

Le SCOT de l'Alsace du Nord énonce clairement que les pôles intermédiaires et/ou leurs communes d'appui doivent pouvoir bénéficier de la création de pôles d'échanges multimodaux permettant le développement de l'intermodalité : facilité d'accès piétonne et cyclable, facilité de passage d'un mode à l'autre, information complète et pertinente sur les différents réseaux de transports.

Dans la nouvelle architecture urbaine du SCOT, Soultz-sous-Forêts constitue un pôle intermédiaire avec Betschdorf, et Hatten comme commune d'appui. La gare de Soultz-sous-Forêts est donc au cœur du dispositif, et son importance ira encore croissant.

Ceci d'autant plus que le SCOT affirme également la volonté de développer des relations sans rupture de charge vers Strasbourg pour l'ensemble des points d'arrêt, et vers Karlsruhe, Landau et Neustadt depuis les points d'arrêt de l'axe Strasbourg-Haguenau-Wissembourg.

... et dont il faudra renforcer la facilité d'accès

Le bassin de rabattement de la gare de Sultz-sous-Forêts est particulièrement vaste. Cette situation a notamment amené à aller au-delà des préconisations de la Région en nombre de places de stationnement voiture.

Avec l'augmentation prévisible de la fréquentation l'enjeu est évidemment de diversifier les modes d'accès à la gare.

L'accès pédestre est déjà largement développé pour les habitants de la commune.

L'accès cycliste va connaître un nouvel élan avec la construction du réseau cyclable nord-sud qui sera opérationnel pour la fin de l'année 2024.

Il restera à travailler sur les autres mobilités d'accès, en particulier le covoiturage, voire, à terme, l'autopartage ou les transports en commun.

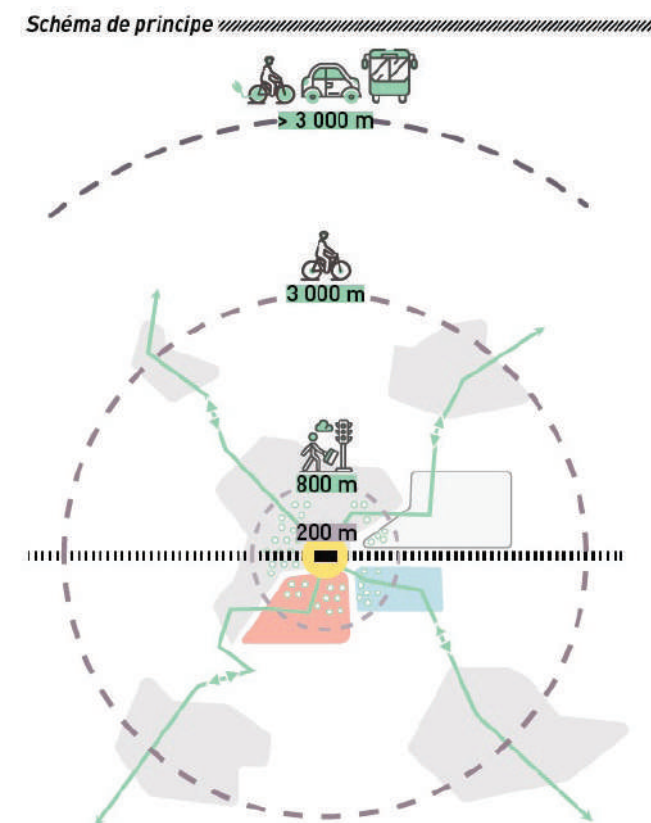
■2. La gare comme outil de déplacement : compléter par l'électromobilité la plateforme multimodale déjà existante à Sultz-sous-Forêts

La gare de Sultz-sous-Forêts a été transformée en plateforme multimodale dès 2012

L'aménagement et la mise en accessibilité de la gare de Sultz-sous-Forêts a porté sur le stationnement voiture, le stationnement vélo, l'aménagement du parvis, et l'accessibilité PMR des quais trains et autocars

Au vu des préconisations actuelles de la Région Grand Est, présentées dans le tableau ci-contre, on peut constater que :

- la gare dispose d'un nombre de places de stationnement voiture (107 places en longue durée) plus élevé que requis, ce qui est cohérent avec l'importance du bassin de rabattement,
- l'équipement en stationnement vélo est conforme, notamment en nombre d'emplacements sécurisés (32 places)
- par contre, il va falloir équiper la gare de bornes de recharge électrique tant pour les voitures que pour les vélos
- Et considérer, ultérieurement, les problématiques du covoiturage et de l'autopartage, voire de mise à disposition de vélos dans le cadre de l'implantation d'un service aux usagers.



Stationnement voiture

Stationnement longue durée	En fonction des disponibilités foncières : ~40-100 places*
PMR	2 % des places
Dépose minute	~8 places*
Bornes de recharge de voitures électriques	~4 bornes*
Places réservées aux covoitureurs	Quelques places
Autopartage	1 voiture

Stationnement vélo

Places sécurisées	Ratio max de 4 % du nbre de voyageurs/j en nbre de places sécurisées [loi LOM] ~30-75 places*
Arceaux libres d'accès	~10-25 places*
Places sécurisées VAE avec bornes de recharge	À prévoir

Services mobilités en gare

Desserte TC	Arrêt car et/ou bus
Vélos en libre-service	Oui, si service existant dans la ville

■3. La gare comme support d'un développement urbain vertueux : s'appuyer sur la mise en œuvre du projet des Jardins de La Saline et sur la reconversion du site de l'AFPA et de son environnement

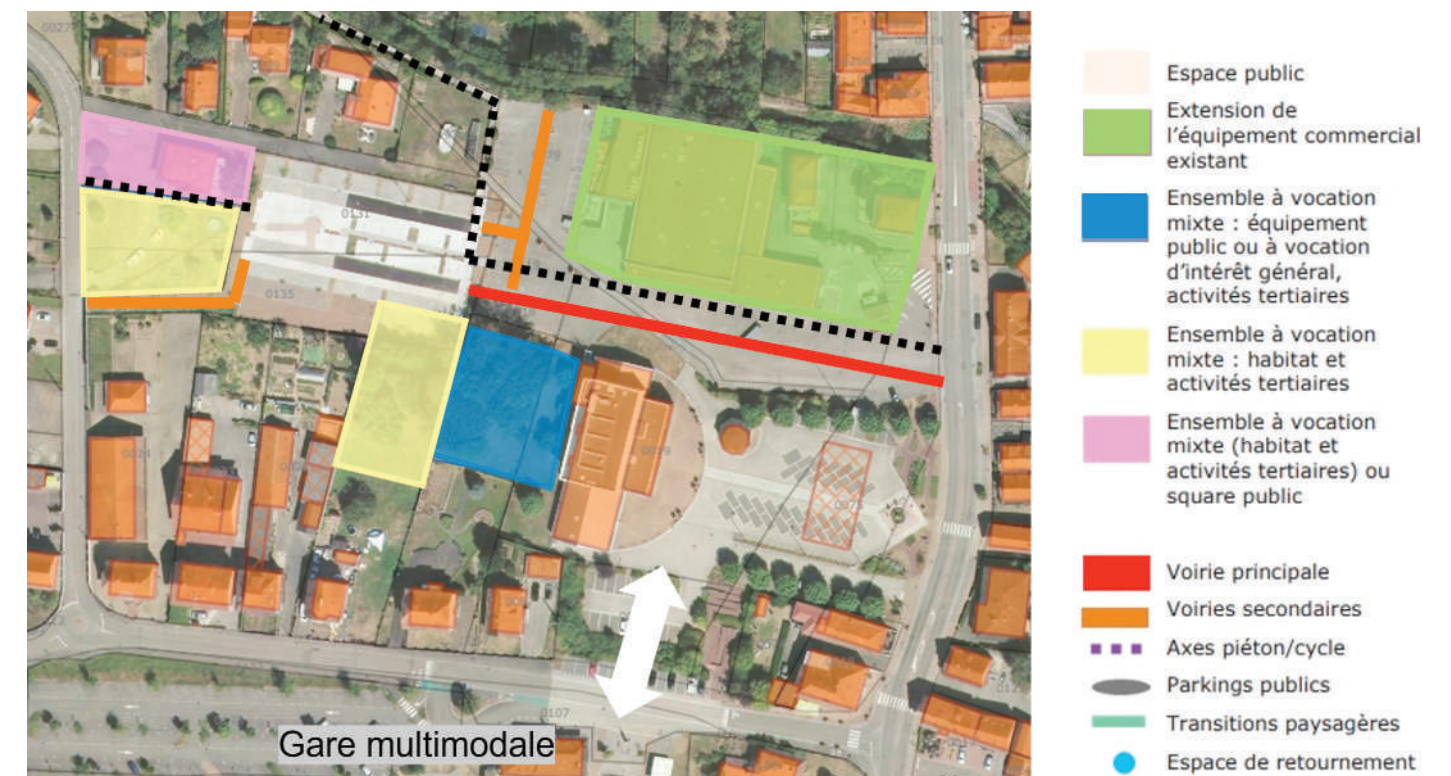
La gare est un équipement transport à l'échelle du quartier, de la commune et du territoire. Son rôle de polarité structurante pour le développement urbain doit donc être enforcé afin de favoriser le logement collectif, les fonctions de services et les équipements (commerces, administrations, salles de spectacle, etc.) à proximité de la gare.

La mise en œuvre des Jardins de La Saline

Cette démarche à long terme, engagée il y a maintenant près de 10 ans, s'inscrit parfaitement dans ces objectifs. Elle vise à remodeler, progressivement, l'environnement urbain en face de la gare.

Une première phase a été réalisée avec la construction du Forum et la réalisation du parking derrière le supermarché Match.

Le PLU prévoit la poursuite de l'urbanisation du quartier, dans le cadre des orientations d'aménagements programmées (OAP), schématisées comme suit :



La reconversion du site de l'AFPA et de son environnement

La reconversion de la friche de l'AFPA, et de l'actuel site du Comptoir Agricole, constitue le deuxième volet du développement urbain autour de la gare. L'opération vise une urbanisation mixte conjuguant des surfaces d'activités et du logement.



■ 4. La gare comme pôle de services adapté au territoire : créer des services au sein de l'espace de la gare

Selon la vision de la Région, la gare de catégorie intermédiaire a vocation à s'inscrire dans une logique de diversification des services pour dépasser le cadre strict des services transport.

L'ambition est de s'adresser autant à l'usager qui prend quotidiennement le train, qu'au touriste qui a besoin d'informations, voire d'un moyen de mobilité, mais aussi au cycliste ou au marcheur dont l'itinéraire passe devant la gare !

Concrètement il est question de travailler sur :

● Une conciergerie digitale

L'idée, qui a émergé dans le cadre du travail de consolidation des centres-villes, en collaboration avec la CCI, consiste à proposer aux actifs travaillant et/ou résidant sur Soultz-sur-Forêts et dans le territoire, de commander leurs achats chez les commerçants locaux (call and collect) et les retirer en gare pour s'adapter aux nouvelles temporalités de consommation. Cela suppose la mise en œuvre d'un logiciel adapté et l'implantation de casiers de retrait.

● Un point d'information touristique

Un bon accueil et une bonne information du touriste sont indispensables pour le développement de cette activité. Il s'agit de faire de la gare une porte d'entrée touristique du territoire, et du massif des Vosges, ceci d'autant plus que notre localité est ville départ du GR531. L'outil de base sera un écran tactile à implanter dans l'espace de la gare. Ce type d'écran équipera, par ailleurs, tous les sites touristiques de la communauté de communes.

● Un point relais de l'itinérance douce

La gare de Soultz-sous-Forêts sera, dans les toutes prochaines années, un carrefour de l'itinérance douce. Que ce soit pour la randonnée pédestre (GR531, Chemin de Saint Jacques de Compostelle) ou pour la randonnée cyclo (le futur réseau cyclable Wissembourg-Betschdorf passe devant la gare). Il y a lieu d'évaluer les services à mettre à disposition, du simple point de ravitaillement et/ou d'information, à la location de vélos.

● Une présence humaine et, éventuellement, d'autres services à moyen terme

Compte-tenu des services que nous souhaitons mettre à disposition, il faudra déterminer, à quel moment, et dans quelle amplitude horaire il sera nécessaire de s'appuyer sur une présence humaine. Selon cette amplitude d'autres services pourront ensuite être imaginés, y compris jusqu'à des possibilités d'autopartage...

LES PROCHAINES ÉTAPES

A court terme, il s'agit de se concentrer sur l'implantation de bornes de recharges électriques, tant pour les automobiles que pour les vélos, et sur la mise en œuvre des premiers services aux usagers.

Une réunion d'élaboration d'une feuille de route, avec les différents acteurs concernés, aura lieu au cours du mois de septembre.



LA MEDIATHEQUE



Le Conseil Municipal a harmonisé l'ensemble des tarifs (une hausse d'1€ ou 2€ selon le type d'abonnement) ainsi que les modalités de retard (1€ par semaine de retard, jusqu'à 8 semaines) qui seront appliquées dès la rentrée de septembre. L'abonnement « Livres » pour les enfants de - 18 ans reste bien évidemment gratuit ! Pour l'occasion un tout nouveau formulaire d'inscription vous sera proposé lors de votre (ré)abonnement, Noisette, la nouvelle mascotte de la Médiathèque y figurera bien entendu !

Vous pourrez toujours retrouver nos différents rendez-vous mensuels :

- L'Heure du conte (pour les enfants à partir de 3 ans) tous les premiers mercredis du mois à 16h.
- Le 1/4h des bébés lecteurs (pour les enfants de moins de 3 ans) - tous les troisièmes vendredis du mois à 10h
- L'animation pour les moins de 3 ans en partenariat avec le Relais Petite Enfance de l'Outre-Forêt - tous les 2 mois, le jeudi matin à 9h »

 Suivez notre actualité sur Facebook - Médiathèque de Soultz-sous-Forêts.

LES CLOWNS EN MILIEU HOSPITALIER

Depuis 2017, avec le soutien des relais culturels de Soultz-sous-Forêts et de Wissembourg, un groupe de clowns professionnels intervient dans les structures hospitalières du territoire. Ces clowns issus de différents horizons (musique, danse, théâtre, cirque) investissent de leurs délicates facéties les chambres et les espaces communs des EHPAD de Soultz-sous-Forêts et Wissembourg mais aussi des Maisons d'Accueil Spécialisées telles que la Maison Dietrich Bonhoeffer ou le Mont des oiseaux. Ces clowns ne sont pas des clowns de cirque, mais de véritables clowns relationnels, maquillés avec finesse qui proposent un temps de rencontre individualisée pour chaque résident ou patient.

Ces rencontres au nombre de 6 par an, par structure, permettent :

- D'offrir un moment de joie, de douceur et de détente pour les résidents, le personnel et les familles.
- De redonner aux personnes rencontrées le goût de jouer et de rire pour mieux lutter contre la maladie ou adoucir la solitude ressentie.
- De proposer un moment d'émerveillement et de rencontre unique et complice.
- De retrouver du plaisir dans son corps grâce au rire partagé.

Par le biais de chansons, de musique, de mimes, de danses, ces magiciens du rire arrivent à créer un univers poétique et décalé apprécié de tous.



LA RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique municipale de Soultz-sous-Forêts accueille toute personne désirant s'inscrire à une pratique musicale. Les enfants âgés de 4 à 5 ans pourront développer leur musicalité dans nos ateliers d'éveil musical. L'apprentissage d'un instrument pourra se faire à partir de 6 ans.

Nous vous offrons la possibilité de vous inscrire à différents cours d'instrument et chant : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, percussions, batterie, guitare, piano, violon, chant individuel... Et nouveauté pour cette rentrée 2022 : le violoncelle ! Nous proposons également différents ensembles musicaux :

orchestre des débutants, orchestre des jeunes, chorale adulte et atelier rock.

Les cours de musique sont dispensés à la Maison des associations (rue des Barons de Fleckenstein) et reprendront le lundi 12 septembre 2022.

La journée d'inscription aura lieu le lundi 5 septembre de 17h30 à 19h30 à la Maison des associations de Soultz-sous-Forêts.

CONTACT

Schmitz Renaud
06 81 78 79 96
emsf67250@gmail.com

PORTRAIT d'une infrastructure



SOULTZ-SOUS-FORÊTS ABRITE UNE SOURCE EXCEPTIONNELLE D'ÉNERGIE

Sous nos pieds se cache une énergie abondante et quasi inépuisable aux caractéristiques exceptionnelles : une source de chaleur élevée découverte à la suite de l'exploitation pétrolière de la région au début du 20^e siècle, et un fluide naturel permettant le « transport » de cette chaleur vers la surface. Il n'en fallait pas plus pour aiguïser l'intérêt de scientifiques alsaciens et de la région du bassin rhénan pour faire avancer la connaissance sur la géothermie et mettre au point, quelques années plus tard, les techniques d'exploitation de cette énergie naturelle.

C'est en 1987 que l'aventure commence avec le forage de deux premiers puits. Après dix ans de tests et sondages, en 1997, une circulation d'eau entre les deux forages a été réalisée pendant près de quatre mois. Cette première mondiale a donné le feu vert à la poursuite du programme.

Électricité de Strasbourg, au sein du GEIE de Soutz-sous-Forêts, avec l'appui des élus locaux, des habitants et des experts du bassin rhénan, a engagé la suite des travaux : la construction d'un pilote scientifique, puis la réalisation de forages complémentaires et enfin, la mise en service, en 2008, d'une première centrale de production d'électricité. 30 ans après les premières études et depuis 2016, la centrale de Soutz-sous-Forêts produit industriellement près de 12 GWh d'électricité verte et locale par an, et alimente de manière indirecte 3300 foyers de la région.

Reconnue dans le monde entier, la centrale d'ÉS à Soutz-sous-Forêts est une référence. Elle a permis à ÉS et ses partenaires, de construire et mettre en service en 2016 la centrale de Rittershoffen, qui alimente, en chaleur cette fois, le site de Roquette Frères à Beinheim.

■ La géothermie, une solution énergétique d'avenir

Territoire moteur dans l'exploitation des richesses de la terre, l'Alsace du nord ne s'arrête pas là. La centrale de Soutz-sous-Forêts continue son aventure scientifique en servant régulièrement de site pilote dans des programmes de recherche et d'innovation français ou européen, pour mieux comprendre le recyclage de la ressource ou encore, comment valoriser les métaux rares, comme le lithium par exemple, contenus dans les eaux géothermales. Notre sous-sol n'a pas encore livré tous ses secrets, la géothermie a un bel avenir devant elle.

■ La géothermie, comment ça marche ?

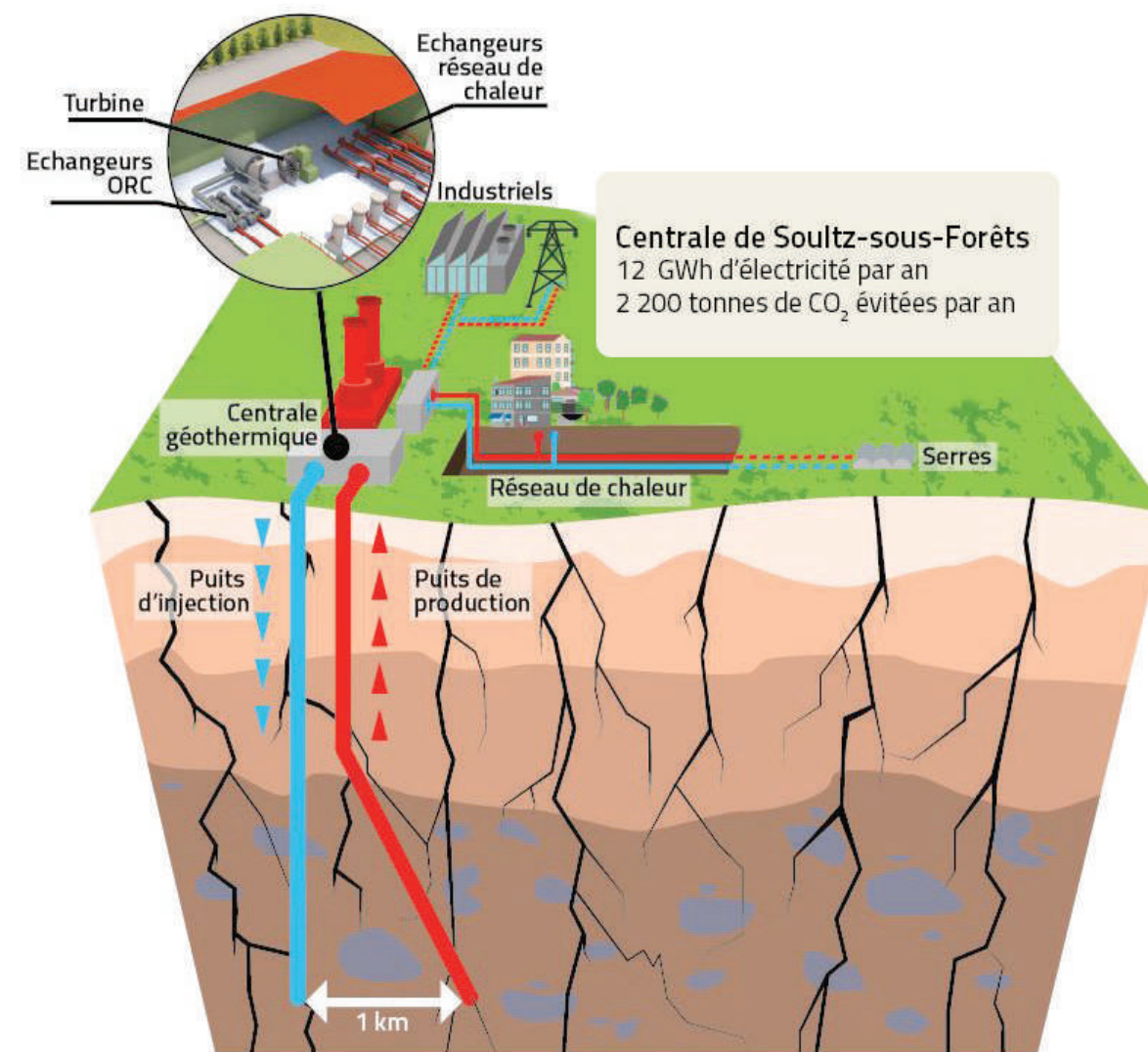
Les forages sont des opérations longues et coûteuses. Avant de lancer les travaux, il faut s'assurer de trouver les réservoirs d'eau géothermale. Cela commence par des recherches documentaires, notamment les études d'anciens forages. Si ces recherches sont concluantes, une demande de Permis Exclusif de Recherche (PER) est alors déposée auprès des services de l'État. Ce permis peut être accordé pour 3 à 5 années, selon le projet et la surface concernée. Ensuite commence l'exploration physique et une cartographie du sous-sol. L'analyse des résultats permet de réaliser une modélisation de la géologie du sous-sol, nécessaire pour déterminer les trajectoires de forage.

Une fois les études réalisées, une Demande d'Autorisation d'Ouverture de Travaux Miniers (DOTAM) est déposée pour la réalisation des forages. L'instruction du dossier par la DREAL dure plusieurs mois et rien ne peut être entrepris avant l'obtention de cette autorisation.

Le forage du premier puits est réalisé. Le puits est isolé par plusieurs tubes d'acier et plusieurs couches de ciment pour protéger les couches terrestres de surface (aquifère) et les nappes phréatiques.

Après mesure des paramètres du premier puits (température de l'eau, débit, pression), le feu vert est ensuite donné pour le forage du second puits sur la base des informations géologiques recueillies lors du premier forage, éventuellement complétées par une nouvelle campagne d'étude du sous-sol.

On désigne ensuite le puits producteur (où l'eau remonte) et le puits injecteur (où l'eau redescend) selon le niveau de performance de chacun des puits. Les 2 têtes sont reliées pour créer un circuit. Une pompe installée à environ 400 mètres de profondeur donne le sens de circulation. La boucle géothermale est reliée en surface à un échangeur de chaleur afin de récupérer les calories et de les transférer à un circuit secondaire. Ce circuit secondaire et les installations liées à l'exploitation prendront différentes formes selon l'utilisation prévue, production d'électricité ou de chaleur.



■ Quelques chiffres :

- Depuis 1997, ~85 M€ investit par ÉS et ses partenaires dans la géothermie à Soutz sous Forêts
- Puissance de la centrale : 1,8MWe, 12GWh/an d'électricité produite en nominal
- Production de 8000h / an
- Température de production : ~150° en nominal
- CO₂ évité : 2200 T soit la consommation de ~300 allers-retours Paris Sydney

DU CÔTÉ des associations

Avec les allègements des mesures sanitaires, de nombreuses manifestations associatives ont pu être organisées comme à l'accoutumée. Il est à noter que de nombreux événements ont été fréquentés par la foule des grands soirs. Ce nouvel engouement est encourageant pour toutes les associations qui cherchent encore à retrouver leurs pères.

5^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU TORBALL

Cela fait 5 ans que Nicolas Halter (président du Torball 67) et sa douzaine de membres ont posé leur matériel dans le gymnase municipal. Pour marquer cet anniversaire, une programmation variée a été mise en place. Démonstrations de sports pour non-voyants (judo, escrime, Torball) et du savoir-faire des chiens guide. L'après-midi s'est terminée par les prises de parole du président du Torball 67, du président des bouchons de l'espoir 67 et du maire. Un chèque et du matériel ont été remis à l'association par les bouchons de l'espoir 67. Ceci permettra de proposer une nouvelle section sportive pour non-voyants : le showdown (adaptation du tennis de table). Les convives présents ont pu finir cette belle journée autour d'une tarte flambée.



LE BAL DES POMPIERS

En ce début de mois de juin, l'amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Soultz-sous-Forêts avait vu les choses en grand : un bal des pompiers sous la forme d'un open'air dans une caserne en habits de fête. Une organisation impeccable, une affluence record et le feu d'artifice final ne laisseront que de bons souvenirs à toutes les personnes présentes. La prochaine édition serait déjà dans les cartons.



LE 6^È RASSEMBLEMENT MOTO

Le 6^e rassemblement moto a eu lieu dans le parc du Bruehl dans des conditions pluvieuses. Nombreux ont été les participants qui n'ont pas hésité à braver les caprices de la météo. Une manifestation marquée comme chaque année par la bénédiction des motards par le diacre Francis Lorentz. Les festivités ont été accompagnées tout au long de la journée par les sonorités rock du groupe No Age.



SPROCHRENNER 2022

Le Sprochrenner est une course de relais qui a traversé l'Alsace, de jour comme de nuit, sur un parcours de 375 km de Bâle à Wissembourg, durant le week-end de la Pentecôte. Le passage de main en main du bâton-témoin, symbolise le partage et la transmission intergénérationnelle du patrimoine culturel et linguistique de l'Alsace. En ce lundi de Pentecôte, le Sprochrenner a fait escale à Soultz-sous-Forêts. Les coureurs ont pu bénéficier d'un petit repos avant de reprendre jusqu'à l'ultime étape à Wissembourg. Sous le Forum, l'accueil a été chaleureux avec accompagnement musical de Serge Rieger, théâtral avec la troupe du théâtre alsacien St-Nicolas et gustatif avec boissons et petite restauration assurés par le conseil de Fabrique.



SOULTZ-SOUS-FORÊTS

FORUM DES associations

Présentation des associations soultzoises avec démonstrations

Inscription des membres

Buvette proposée par l'OMACSL

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

14h > 17h

BRUEHL

Organisé par la Ville de Soultz-sous-Forêts et l'OMACSL

FORUM DES ARTS À LA SALINE

La Saline a accueilli la toute première édition du Forum des arts organisée par Raymond Frank et toute son équipe de l'association Arts et Peinture. Une mise en place soignée a mis en valeur les talents des artistes locaux qui ont exposé leurs œuvres pour la plus grande joie des visiteurs.



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ASSOCIATION POINTES DE PIEDS

Pour le 1^{er} week-end de juillet, l'association Pointes de Pieds avait mis les petits plats dans les grands. Ce n'était pas une mais cinq représentations réparties sur 2 jours qui ont pris leurs quartiers à La Saline. Après une année d'entraînement et de préparation, les danseurs ont pu montrer leur savoir dans une chorégraphie parfaitement orchestrée. Entre les petits qui ont présenté un spectacle tout en mouvement et en couleur et les plus grands qui nous ont plongés dans un monde médiéval, tous les ingrédients étaient réunis pour des spectacles riches et variés qui ont tenu en haleine l'ensemble des spectateurs.



Stéphane Philipps

100 ANS DU CLUB DE FOOTBALL

Créé en 1921, sous l'impulsion du premier président du club M. Herrscher, le FC Soultz-sous-Forêts (devenu FCSK en 2004 par une entente puis par une fusion en 2022 avec le FC Kutzenhausen) a dignement fêté son centenaire lors du week-end du 13 et 14 août. Nombreuses étaient les personnalités présentes, entourés de membres historiques et actuels pour accompagner le président actuel Fabien Acker dans cette fête d'anniversaire. Diverses animations ont été mises en place tout au long du week-end : matchs de gala, expositions, restauration. Plus d'un siècle pour une association est remarquable et rare. Honneur a été fait aux nombreux responsables et bénévoles qui ont maintenu cette structure à flot. Le club a été durant de longues années le porte-drapeau du football de l'Outre-Forêt. Il a connu de nombreuses saisons de gloire, mais aussi quelques moments plus difficiles. Le grand nombre de licenciés, tant au niveau des jeunes que des adultes, associé à un comité dynamique assurent le bon fonctionnement de cette association bien structurée. Nous souhaitons un très joyeux centenaire au FCSK.



BEACH HANDBALL 1^{ÈRE} ÉDITION

Après quelques années d'attente, le HBCSK a enfin pu organiser le premier tournoi de Beach Handball dans la nouvelle structure ensablée du parc du Bruehl. L'ambiance était sportive, familiale et estivale. Une belle organisation pour cette première qui ne demande qu'à être reconduite.



RENCONTRE DE HANDBALL FRANCO-ALLEMANDE

Le jour de la fête nationale, avait lieu un match international de Handball un peu particulier. Dans un esprit de développement de l'amitié franco-allemande, des membres du club local et une sélection d'anciens handballeurs d'Outre-Rhin se sont affrontés pour un défi sportif dans le gymnase du collège. Les invités, certes bien plus âgés, mais portés par d'anciens internationaux comme Volker Michel ont produit un match de haute volée. Les 2 équipes étaient coude à coude tout au long du match pour pratiquement finir à égalité. Ces moments d'échanges et de rapprochement par le sport ont logiquement conduit à la préparation d'un match retour en Allemagne. Une belle initiative !

RUN BIKER TOUR 2022

Un événement depuis 2020 sur une idée de la Fédération des Bikers de France : 150 Bikers, 3 500km, 11 jours sur les plus belles routes de France.

Le parc du Bruehl a été le point de départ les 7 et 8 août derniers de cette aventure à 2 roues. Une ambiance familiale, des tentes pour se reposer, de la restauration, des concerts, animations et danses country ont été les ingrédients qui ont garanti un accueil très apprécié. L'association des Free Riders sous la houlette de Bernard Hebting et Rémy Beick, accompagnés par la fédération des bikers de France ont mené à bien l'organisation de cette manifestation.



COURSES DU VCNA

Le 37^e grand prix cycliste de Soultz-sous-Forêts a eu lieu le dimanche 21 août sous un soleil radieux. Au programme, six courses et une organisation parfaitement rodée. La victoire est revenue à Pierre Gautherat. A noter la belle 2^e place d'Anaël Finckbohner (licencié au VCNA) chez les juniors.



CITOYENNETÉ et environnement

PÉDIBUS EN PANNE



Lors du précédent Actu'SH, nous vous avons informé qu'un Pédibus était à l'étude. Les représentants de parents d'élèves ont fait parvenir aux parents une enquête afin d'évaluer les besoins. Cette enquête n'a pas eu l'engouement espéré. Pour le moment, une quarantaine d'élèves aurait été concernée, mais il n'y a pas assez d'accompagnateurs. Le projet n'est pas abandonné et une nouvelle enquête sera lancée d'ici à novembre avec le souhait de débiter ce Pédibus après les vacances de printemps. Une réunion spécifique sera organisée à l'automne afin d'expliquer plus en détail ce projet.



DÉGRADATIONS – VIDÉOSURVEILLANCE

De trop nombreuses dégradations sont à déplorer sur le mobilier urbain. Le chiffrage des réparations atteint des sommets qui ne sont plus remboursés par les assurances. Ainsi, ces remises en état à répétition impactent le budget communal de manière significative. Le conseil municipal s'est déclaré favorable à la mise en place de caméras de vidéosurveillance dans des lieux spécifiques. L'option retenue est l'utilisation de caméras fixes mais également mobiles. De ce fait, elles pourront être déplacées vers des sites sensibles si nécessité. Le périmètre concerné englobera un cercle de 2 km de diamètre à partir du centre-ville. Le placement des caméras se fera en concertation avec le responsable sécurité de la gendarmerie. L'objectif est bien évidemment la suppression des dégradations et l'interpellation des contrevenants pour réparation.

CHIENS DANS LES LIEUX PUBLICS



Suite à des situations récurrentes de rencontres non souhaitées entre des promeneurs et des chiens non tenus en laisse dans des lieux publics, un arrêté municipal régleme désormais cette situation : « A l'intérieur de la commune

de Soultz-sous-Forêts et Hohwiller, les chiens devront obligatoirement être tenus en laisse dans les lieux publics (voirie, trottoirs, parcs...) pour la sécurité de tous. »

De plus, l'arrêté du 31 juillet 1989 précise : « Chaque année, durant la période comprise entre le 15 avril et le 30 juin, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse dans les bois et forêts en dehors des allées forestières. »

D'autre part, il est malheureux de constater la présence de déjections canines sur une grande partie des espaces verts communaux, alors que la loi impose de ramasser les crottes de son chien. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un geste citoyen, un geste simple : faire disparaître les cacas de chien avec un sac à crotte.

Par ailleurs, le caca de chien favorise la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes. En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Ainsi, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2^e classe.

MÉGOTS DANS LA VILLE

En jetant nonchalamment un mégot par terre, parce que vous ne voyez aucun cendrier dans les environs, vous pensez peut-être ne pas faire beaucoup de tort. Malheureusement, les chiffres prouvent le contraire : selon l'OMS, pas moins de 2 mégots sur 3 terminent dans notre environnement. Les cigarettes causent encore bien des dégâts à la planète après avoir été fumées. Les filtres de cigarettes sont tout sauf biodégradables. Ils sont composés d'acétate acrylique, une matière plastique qui se décompose très lentement. Les mégots ne disparaissent qu'après 10 à 15 ans, mais le plastique ne s'est pas évaporé, il s'est simplement décomposé en microplastiques. Il n'est donc plus visible, mais il cause toujours des dégâts. Il est rappelé, que jeter un mégot dans la nature est passible d'amende. Si vous voulez contribuer à faire de la nature un endroit plus propre emportez un cendrier de poche avec vous dès que vous passez la porte.



Ce sont une fois de plus les enfants de différentes écoles de notre commune qui ont donné l'exemple. Lors d'une actions citoyenne, différentes classes se sont mobilisées pour ramasser les mégots dans nos rues et parcs. La quantité récoltée est bien triste. Merci à tous les écoliers pour cette belle initiative ! On ne peut qu'espérer qu'à l'avenir leurs sacs de ramassage restent vides...



12 rue de Frohnacker - Soultz-sous-Forêts



18 rue de Reimerswiller - Hohwiller



51 rue de Lobsann - Soultz-sous-Forêts



37 rue Principale - Hohwiller

Merci à tous de
contribuer à
l'embellissement
de notre ville !

Photos S. Franck

LAUREATS du fleurissement

SOULTZ-SOUS-FORETS

- 1^{er} LINCK Gérard
12 rue du Frohnacker
- 2^e SCHIMPF Eric
51 rue de Lobsann
- 3^e YVON Marc
28 rue du Maire Geiger
- 4^e KLEIN Didier
18 rue de Pechelbronn
- 5^e KOCHER – SCHMITT Yvette
24 rue de la Dîme
- 6^e LASCH Bernard
20 rue du Maire Laeuffer
- 7^e SCHMITT Martial
12 rue de Pechelbronn
- 8^e FRISON Patrick
22 rue du Frohnacker

HOHWILLER

- 1^{er} PHILIPPS Ernest
18 rue de Reimerswiller
- 2^e STUDY André
2 rue Kleinfeld
- 3^e ROTT Ernest
4 rue de Hoffen
- 4^e HEINTZ Jean-Luc
16 rue Principale
- 5^e BOSSERT Freddy
37 rue Principale
- 6^e JAEGER Georges et Louise
28 rue Principale
- 7^e WURSTER Christiane
44 rue Principale
- 8^e BOSSERT Samuel
37a rue Principale
- 9^e BOSSERT Benjamin
40 rue Principale
- 10^e BOSSERT Werner
30 rue Principale
- 11^e MEINHARDT Elisabeth
2 rue des jeunes vignes
- 12^e KOCHER Pierre
6 rue de Hoffen
- 13^e ROTT Cédric, Rest. « au Boeuf »
33 rue Principale



24 rue de la Dîme - Soultz-sous-Forêts



37a rue Principale - Hohwiller



20 rue du Maire Laeuffer - Soultz-sous-Forêts



2 rue des Jeunes Vignes - Hohwiller

CALENDRIER des manifestations

Septembre

Samedi 3
Tournoi de badminton
au gymnase du collège

Samedi 3
Fête de la bière du FCSL
à Kutzenhausen

Dimanche 4
Forum des associations
par l'OMACSL au Bruehl

Dimanche 4
Judo été tour au Bruehl

Mardi 6
Don du sang à La Saline

Mardi 6
Cinéma à La Saline

Mercredi 7
Marché trimestriel sur
la place du Gal de Gaulle

Mercredi 7
Heure du conte
à la Médiathèque

Vendredi 9
Anniversaire du marché
sur la place du Gal de
Gaulle

Dimanche 11
Marché aux puces
au Bruehl

Dimanche 11
Randonnée des
cyclotouristes à La Saline

Mardi 13
Cinéma à La Saline

Vendredi 16
1/4h des bébés-lecteurs
à la Médiathèque

Dimanche 18
Journée du patrimoine

Mardi 20
Cinéma à La Saline

Jeu 22
Animation pour
les moins de 3 ans
à la Médiathèque

Vendredi 23
Ouverture de la saison
culturelle à La Saline

Samedi 24
Trail nocturne des
Coureurs de La Saline
à Lampertsloch

Mardi 27
Cinéma à La Saline

Octobre

Dimanche 2
Fête de la pomme par le
Verger de la Schwamm
à La Saline

Mardi 7
Opéra sur grand écran
LES NOCES DE FIGARO
à La Saline

Mercredi 5
Heure du conte
à la Médiathèque

Vendredi 7
Spectacle DANS LA PEAU
DE CYRANO à La Saline

Samedi 8
Concert de l'Ensemble
Vocal et de Vocallys
à l'église protestante

Dimanche 9
Commémoration 1870
au cimetière

Mardi 11
Cinéma à La Saline

Mardi 11
Atelier cinéma à La Saline

Vendredi 14
Spectacle LE SECRET
à La Saline

Samedi 15
Journée citoyenne

Mardi 18
Cinéma à La Saline

Mecredi 19
Spectacle PETIT MONDE
à la Médiathèque

Vendredi 21
1/4h des bébés-lecteurs
à la Médiathèque

Mardi 24
Cinéma à La Saline

Mercredi 25
Ciné des petits
à La Saline

27,28,29,30
Festival du Point de Croix
à La Saline

Vendredi 27
Spectacle CAPITAINE
SPRÜTZ à La Saline

Novembre

Mercredi 2
Heure du conte
à la Médiathèque

Mardi 8
Don du sang à La Saline

Mardi 8
Cinéma à La Saline

Mercredi 9
Spectacle EL CIRCO
PLUMO à La Saline

Vendredi 11
Commémoration au
Monument aux Morts

Mardi 15
Ciné-conférence EURO-
VELO à La Saline

Vendredi 18
1/4h des bébés-lecteurs
à la Médiathèque

19,20
Atelier bougies
à La Saline

Dimanche 20
Cyclo-cross du VCNA
au gymnase du collège

Mardi 22
Cinéma à La Saline

Vendredi 25
Lancement des festivités
de Noël Détails du
programme dans le
prochain numéro

Vendredi 25
Spectacle LES PAS
PAREILS à La Saline

Mardi 29
Ciné-conférence
L'ANTARTIQUE à La Saline

Pour mentionner votre
événement dans le prochain
calendrier, vous pouvez
envoyer les informations à
communication@la-saline.fr
avant le 1^{er} octobre

JOURNEE citoyenne



Chers habitants de Soultz-sous-Forêts
et Hohwiller,

Après deux années d'absence, notre Journée Citoyenne est de retour ! Dans une période de très grande incertitude, où chacun découvre la fragilité du vivre ensemble, il est essentiel au niveau local, de retisser du lien social et de redécouvrir les vertus de l'action collective.

L'objectif de la Journée Citoyenne est de faire ensemble, pour mieux vivre ensemble, en permettant à chaque habitant volontaire de devenir acteur de sa commune. La Journée Citoyenne permet ainsi d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, axée sur l'engagement et la responsabilité, afin de rétablir des relations d'écoute, d'entraide et de respect.

**Le rendez-vous est donné au parc du Bruehl
le samedi 15 octobre 2022 de 8h30 à 13h.**

Cette demi-journée sera favorable aux échanges fructueux entre générations et permettra à contribuer à l'embellissement de notre ville. La répartition des chantiers s'effectuera autour d'un café et de viennoiseries.

Si vous n'êtes pas très à l'aise avec un outil, vous pouvez tout de même participer à cette journée citoyenne en contribuant à la préparation du repas offert à La Saline aux participants à la fin des travaux. Si vous n'avez pas l'âme bricoleuse ou si vous n'êtes pas libre à cette date, il vous sera possible d'apporter votre concours en confectionnant un dessert qui clôturera le repas.



LES CHANTIERS PRÉVUS

1. Mise en place de pavés, pierres et terre au parking du Bruehl
2. Réparation de la clôture en bois du bassin de rétention au Roesselbach
3. Mise en place d'un socle pour poubelles à l'arrière de La Saline
4. Nettoyage de la pompe à pétrole
5. Enlèvement des bâches du chapiteau du Bruehl
6. Installation d'une barrière en bois à l'entrée du Bruehl au niveau du terrain de pétanque
7. Nettoyage des abords de La Saline
8. Entretien et nettoyage du City à Hohwiller



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner en mairie avant le 1^{er} octobre 2022 ou à envoyer par mail à mairie@soultzsousforets.com

Nom - Prénom - Age	N° des chantiers souhaités par ordre de préférence	Participera au déjeuner
		☐ Oui ☐ Non
		☐ Oui ☐ Non
		☐ Oui ☐ Non
		☐ Oui ☐ Non

Adresse

Téléphone Courriel

Je participe à la Journée Citoyenne en

- ☐ aidant à la gestion du repas
- ☐ apportant un gâteau

Signature

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Cette première partie de l'année 2022 a connu bien des bouleversements. Nous espérons retrouver nos repères d'avant la pandémie, mais force est de constater que les incertitudes grandissent et que notre quotidien sera certainement fait de nouvelles adaptations.

La municipalité poursuit ses actions pour développer notre commune en proposant une évolution du cadre de vie intégrant les nouvelles directives urbanistiques (avec une réduction drastique des surfaces à bâtir), énergétiques (optimisation de l'utilisation des énergies par la collectivité et passage progressif à des énergies propres) et écologiques (réduction de la consommation d'eau). Cette démarche souhaite répondre à l'intérêt général, aux besoins du plus grand nombre mais aussi à certains plus spécifiques.

Les différents chantiers en cours (passage à la Led, voirie...) ont confirmé les nouvelles difficultés auxquelles les collectivités, tout comme les particuliers, sont confrontés : délais de livraison rallongés, difficultés d'approvisionnement de différents matériels voire une indisponibilité complète de quelques uns.

La commune met tout en œuvre pour finaliser les projets engagés malgré les aléas qui retardent bien trop souvent les chantiers. Pour ne citer qu'eux, les mats de l'éclairage public ont mis plus de 15 semaines pour arriver à destination. Par contre, la rénovation de la rue des Échevins n'est à ce jour pas impactée par les retards. Les dernières réunions de chantier tendent à confirmer que les délais initialement prévus pourront être tenus avec une réception des travaux fin 2022.

La rentrée des classes pourra se faire, comme chaque année, dans de bonnes conditions. La mise en place des nouveaux vidéoprojecteurs interactifs (VPI), pendant les congés d'été, constituera à n'en pas douter une réelle plus-value pour les enseignants et les élèves pour cette nouvelle année scolaire.

Que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions pour chacun d'entre vous.

Fabien Acker, Guy Alboui, Christophe Busché, Claire Carraro, Michèle Cecchini, Michel Filliger, Suzy Genthon, Christophe Heckmann, Béatrice Hoeltzel, Pierre Mammosser, Anne Matter, Isabelle Muller, Alfred Rinckel, Christophe Schimpf, Dominique Stohr, Sabine Straub-Moritz, Cathy Wagner, Anne Zyto

L'été approche de sa fin, il a été marqué par le 100^e anniversaire du club local de football. Cette association bénéficie depuis le printemps d'un terrain synthétique, un investissement communal de plus d'un million d'euros, qui sert surtout à augmenter le rayonnement de cette activité auprès des jeunes du secteur. Souhaitons que les installations bénéficient à un public aussi large qu'annoncé.

Au-delà du foot, nous voulons saluer le dynamisme des nombreuses associations locales de Soultz-sous-Forêts et Hohwiller. Malgré la coupure de la crise sanitaire et les contraintes imposées ensuite par les gestes barrières, un grand nombre de bénévoles s'investit pour proposer à nos habitants, tout spécialement à nos jeunes, une large palette d'activités tout au long de l'année. Culturelles, sportives ou de loisirs, elles font le bien-vivre à Soultz et Hohwiller. Nous voulons saluer et encourager le travail de ces bénévoles ; nous continuerons à soutenir les projets communaux qui bénéficient à notre tissu associatif.

Hormis le terrain dédié au football, la municipalité a aussi récemment achevé une première tranche de la rénovation en led de l'éclairage public. Nous espérons que cette initiative pourra être poursuivie malgré la hausse des coûts des matériaux. La rue des Echevins devrait enfin voir aboutir sa rénovation globale, attendue de longue date. La municipalité a aussi saisi l'occasion pour mettre en valeur une portion de l'histoire communale.

Dans la zone d'activité, plusieurs entreprises s'implantent peu à peu en complément du supermarché. Pour relancer l'attractivité de notre commune, notamment redynamiser le centre-ville à la peine, l'intercommunalité a initié une démarche d'accompagnement de nos commerçants. En parallèle, il serait souhaitable que plusieurs projets se concrétisent enfin, notamment la maison médicale. La réhabilitation de la friche AFPA peut aussi constituer une opportunité si elle accueille des services de proximité.

Bonne rentrée à toutes et à tous,

Christian KLIPFEL, Lucienne HAAS, Rudy RENCKERT, Valérie LEBEGUE et Michel MATHES

LA SALINE

SAISON CULTURELLE
22/23

LANCEMENT DE
LA SAISON CULTURELLE

Vendredi 23 septembre

19h Présentation des spectacles

21h Concert "Les Crockeuses de Swing" des Cracked Cookies, un trio vocal complètement déjanté !



Entrée libre sur réservation et dans la limite des places disponibles
03 88 80 47 25

**Dans la peau
de Cyrano**

Cie qui va piano
Théâtre

Ven 7 oct à 20h

Le Secret

Cie Les Rivières Souterraines
Musique

Ven 14 oct à 20h

Petit Monde

Cie Bas les Pat'Hibulaires
**Théâtre d'ombre et
d'objets**

Mer 19 oct à 10h
MÉDIATHÈQUE

**Capitaine Sprütz,
un héros s'arrête !**

Cie le Kafteur
Humour

Ven 28 oct à 20h

El Circo Plumo

Cie la Remueuse
**Clown et marionnettes
bricolées**

Mer 9 nov à 10h

Les Pas Pareils

Cie l'Indocile
Théâtre jeune public

Ven 25 nov à 19h30

www.la-saline.fr